

ANABIOTEC

Analyses biologiques et biotechnologies

Le brevet de technicien supérieur agricole (BTSA) est une formation supérieure courte en deux ans ayant pour principale vocation l'insertion professionnelle.

L'option Anabiotec (Analyses agricoles, biologiques et biotechnologies) permet d'acquérir des compétences pratiques et de solides connaissances en microbiologie, biochimie, chimie, physique instrumentale, techniques séparatives de biologie moléculaire et biotechnologies. De ce fait, c'est aussi une excellente option pour envisager une poursuite d'études.

Conditions d'accès

- Être titulaire ou préparer un baccalauréat général S ou technologique STL, STAV.
- L'inscription et l'affectation se font exclusivement par le biais du site internet www.parcoursup.fr, à partir du mois de janvier.
- Les demandes sont examinées par une commission, qui procède à un classement des candidatures compte tenu :
 - des résultats scolaires obtenus en 1^{re} et en terminale
 - des appréciations du conseil de classe
 - de la motivation du candidat
- L'avis d'affectation est notifié à chaque candidat fin juin *via* parcoursup.
- Cette formation, d'un bon niveau scientifique, exige :
 - des facultés d'analyse et de synthèse
 - une motivation particulière pour les matières scientifiques
 - un intérêt pour les travaux d'analyse et de contrôle, nécessitant de la rigueur, de la méthode et de la précision
 - des aptitudes pour les relations humaines, le sens des responsabilités et de l'initiative

Une pédagogie de la réussite

- Stages en laboratoire : 12 semaines entre la 1^{re} et la 2^e année.
- Mise en situations concrètes avec la réalité du secteur professionnel, afin de permettre aux étudiants d'analyser et de comprendre leur futur secteur d'activité :
 - 2 jours par semaine de manipulation, un bon équilibre entre pratique et théorie
 - Visite de laboratoires, séjour à l'étranger
 - Interventions de responsables qualité appartenant à différents secteurs professionnels
- Pédagogies innovantes faisant appel à la conduite de projets en équipe ; entraînement aux techniques d'expression et de communication ; encadrement par une équipe de formateurs compétente et proche des étudiants.

Une évaluation originale

L'examen permettant la délivrance du diplôme comporte deux groupes d'épreuves :

<input checked="" type="checkbox"/> Groupe 1 : deux épreuves nationales organisées en fin de formation (50% des coefficients)		<i>Coef.</i>
E1	Expression française et culture socio-économique	6
E7	Épreuve intégrative à caractère technique, scientifique et professionnel	12

<input checked="" type="checkbox"/> Groupe 2 : cinq épreuves évaluées en cours de formation (50% des coefficients)		<i>Coef.</i>
E2, E3, E4	Enseignement général (langue vivante, statistiques, informatique, techniques d'expression et de communication, économie)	9
E5, E6	Enseignement scientifique et technique	9

Les points supérieurs à 10 obtenus aux deux épreuves complémentaires obligatoires ci-dessous, multipliés par leur coefficient, s'ajoutent au total des points obtenus au groupe 2 :

MIL	Modules d'initiative locale : évaluation sensorielle, voyage à l'étranger	3
EPS	Éducation physique et sportive	3

Débouchés et poursuite d'études

Les débouchés professionnels se classent en 3 catégories :

- Technicien(ne)s supérieur(e)s de laboratoire en santé humaine (analyses médicales, anatomie-pathologie, cytogénétique), en microbiologie alimentaire, en santé animale et vétérinaire, dans le domaine de l'environnement (analyses d'eau, d'air et de sols) et en œnologie au sein de laboratoires privés et de laboratoires départementaux.
- Technicien(ne)s supérieur(e)s de laboratoire au sein d'entreprises ayant des unités de production (laboratoires pharmaceutiques, cosmétiques, industries chimiques et agroalimentaires) et une démarche qualité très élaborée.
- Technicien(ne)s supérieur(e)s de laboratoire dans les laboratoires de recherche publics et privés (ANSES, CNRS, INRA, CEA, INSERM, SANOFI, LIMAGRAIN...) accessibles souvent après une spécialisation en un an ou une poursuite d'études en MST.

Ce BTS offre une excellente base pour la poursuite d'études :

- Licence professionnelle (nombreuses spécialités possibles)
- Spécialisation en un an : recherche, qualité sécurité, environnement, commercialisation, génie biologique
- Préparation à un diplôme d'ingénieur (formation initiale ou par apprentissage):
 - Concours d'entrée AGROSUP, ENSA après un post-BTS en un an
 - Accès direct à certaines écoles d'ingénieurs
- Autres poursuites d'études à l'université

Structure de l'enseignement

Domaine	Module	Horaire hebdo.	ECTS*
☑ Domaine commun (28 ECTS)			
Ouverture sur le monde : compréhension des faits économiques, sociaux et culturels ; information, expression et communication	M21. Organisation économique, sociale et juridique	1,5 h	5
	M22. Techniques d'expression, de communication, d'animation et de documentation	3 h	10
	M23. Langue vivante	2,5 h	8
Activités pluridisciplinaires par domaine commun		0,5 h	
E.P.S.	M31. Éducation physique et sportive	1,5 h	5
☑ Domaine professionnel (82 ECTS)			
Traitement des données et informatique	M41. Traitement de données	1,5 h	5
	M42. Technologies de l'information et du multimédia	1 h	3
Connaissances scientifiques, techniques, économiques et réglementaires liées au secteur professionnel	M51. Gestion et organisation du laboratoire	0,5 h	2
	M52. Le contrôle	1 h	4
	M53. L'analyse	1,5 h	7
	M54. Méthodes instrumentales appliquées	3,5 h	12
	M55. Techniques d'analyse biologique, biochimique et microbiologique	3,5 h	14
	M56. Applications analytiques dans des secteurs d'activités	2 h	8
	M57. Procédés biotechnologiques	1,5 h	7
	M58. Projet expérimental	1 h	3
Stages en milieu professionnel		16 sem.	17
Activités pluridisciplinaires par domaine professionnel		2,5 h	
☑ Projet personnel (5 ECTS)			
Projet personnel et professionnel de formation	M11. Accompagnement au projet personnel et professionnel	1,5 h	5
☑ Initiative locale (5 ECTS)			
Initiative locale	M71. Module d'initiative locale	1,5 h	5

* **Les ECTS** (*European Credits Transfer System*) inscrivent les BTSA dans l'Espace européen de l'enseignement supérieur et sont des crédits qui permettent la mobilité des étudiants au sein de la France et de l'Europe (réorientation, études à l'étranger...). Le BTSA est accrédité de 120 ECTS.